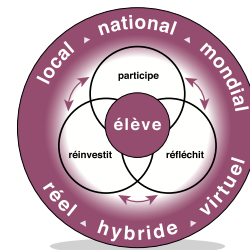


# Qu'est-ce que l'expérience virtuelle et hybride en éducation coopérative pour les apprenantes et les apprenants, les enseignantes et les enseignants et les employeurs?



## QU'EST-CE QUE L'EXPÉRIENCE VIRTUELLE EN ÉDUCATION COOPÉRATIVE?

Dans le cadre de l'expérience virtuelle, les apprenantes et les apprenants complètent la totalité de la composante en milieu communautaire de leur cours d'éducation coopérative à distance. Le superviseur de stage peut se trouver dans la même communauté que l'élève ou dans une autre communauté, ville, province ou pays.

## QU'EST-CE QUE L'EXPÉRIENCE HYBRIDE EN ÉDUCATION COOPÉRATIVE?

Lors d'une expérience hybride en éducation coopérative, les apprenantes et apprenants complètent la composante communautaire en personne et en ligne. Le modèle de prestation peut changer au cours du semestre en fonction des besoins de la communauté, de l'apprenante ou de l'apprenant et de l'employeur.

*Lors d'une expérience hybride, le temps passé virtuellement ou en personne peut varier. Ceci dépend des besoins de l'apprenante ou de l'apprenant et de l'employeur et doit être décidé en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative. « L'apprentissage par l'expérience a donc la force et le potentiel de fournir des occasions d'apprentissage de plus en plus authentiques, dynamiques et stimulantes en ouvrant la porte à des partenariats d'enseignement et d'apprentissage au niveau local, national et mondial. »<sup>1</sup>*

### **Soutenir les apprenantes et les apprenants lors d'une expérience virtuelle ou hybride**

Une fiche d'introduction et d'information pour les élèves (et leurs parents) sur l'expérience virtuelle ou hybride, comprenant des informations et des conseils pour réussir

[Expérience virtuelle ou hybride : Fiche d'information pour les élèves](#)

### **Soutenir les enseignantes et les enseignants lors d'une expérience virtuelle ou hybride**

Une liste de vérification pour les enseignantes et les enseignants qui offrent des occasions d'expérience virtuelle ou hybride

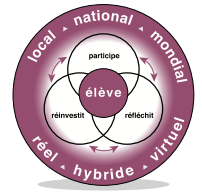
[Expérience virtuelle ou hybride : Liste de vérification pour l'enseignante et l'enseignant](#)

### **Soutenir les employeurs lors d'une expérience virtuelle ou hybride**

Une liste de vérification pour les employeurs qui offrent des occasions d'expérience virtuelle ou hybride

[Expérience virtuelle ou hybride : Liste de vérification pour l'employeur](#)

<sup>1</sup> Le curriculum de l'Ontario, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, Éducation coopérative, 2018

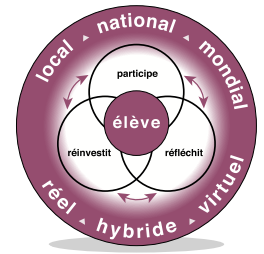


## RESSOURCES

- Ressources AÉCO** – Vous devez vous connecter pour accéder aux ressources
- [ECAMT](#)** Canada – Trucs utiles pour un télétravail efficace [Français](#), [Anglais](#)
- [ECAMT](#)** Canada – Trucs pour superviser votre stagiaire à distance [Français](#), [Anglais](#)
- [Les astuces de Margaux](#)** – Comment réussir à travailler de chez soi (YouTube)
- [Jobboom](#)** – 10 conseils pour votre nouvel emploi en télétravail
- [Actualisation](#)** – Travailler dans le confort de chez soi : avantage ou défi? (Youtube)

**[Formulaire à remplir aux fins d'assurance](#)**

# Qu'est-ce que l'expérience d'éducation coopérative virtuelle et hybride pour les apprenantes et les apprenants, les enseignantes et les enseignants et les employeurs?



## EXPÉRIENCE VIRTUELLE OU HYBRIDE : FICHE D'INFORMATION POUR LES ÉLÈVES

### QU'EST-CE QUE L'ÉDUCATION COOPÉRATIVE?

L'éducation coopérative permet aux élèves du secondaire de vivre des expériences d'apprentissage en lien avec des communautés à l'extérieur de l'école. L'expérience en éducation coopérative peut être réelle, virtuelle ou hybride :

- **réelle** : Les apprenantes et les apprenants sont physiquement sur les lieux.
- **virtuelle** : Les apprenantes et les apprenants complètent la composante communautaire du cours d'éducation coopérative à distance. Le superviseur de stage peut se trouver dans la même communauté que l'élève ou dans une autre communauté, ville, province ou pays.
- **hybride** : Les apprenantes et les apprenants complètent la composante communautaire de leur programme d'éducation coopérative en personne et en ligne. Le modèle de prestation peut changer au cours du semestre en fonction des besoins de la communauté, de l'apprenante ou de l'apprenant et de l'employeur.

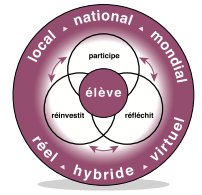
### OBTENIR UN STAGE :

Il est important de jouer un rôle actif dans l'obtention de ton stage et de collaborer avec ton enseignante ou enseignant, car cela permet d'établir une relation entre ton employeur, ton enseignante ou enseignant et toi-même. Cela te permet également de trouver un stage qui correspond à tes intérêts, tes compétences et tes objectifs.

### LORSQUE TU COMMENCES TA RECHERCHE DE STAGE :

- Tu dois bien te connaître : examine tes points forts, tes intérêts, tes compétences et ce que tu espères apprendre lors de ton stage.

- Fais des recherches pour connaître tes options : prends en considération ta situation géographique, les déplacements (si ton expérience est hybride), fais des recherches sur le site Web de l'entreprise, identifie les compétences et les connaissances qui seront un atout.



## DES CONSEILS POUR DISCUTER D'UNE EXPÉRIENCE VIRTUELLE OU HYBRIDE :

Sois prête ou prêt à discuter d'une expérience virtuelle ou hybride avec ton enseignante ou ton enseignant ou un employeur potentiel. Si tu t'adresses à un employeur potentiel, prépare un scénario qui comprend :

### 1. Te présenter

- Indique ton nom complet et ton école.
- « Bonjour, je m'appelle (insérer ton nom complet). Je suis une ou un élève à (nom de l'école) ».
- Partage tes intérêts et explique pourquoi tu appelles l'employeur.

### 2. Explique à l'employeur que tu appelles au sujet d'un stage d'éducation coopérative au niveau secondaire

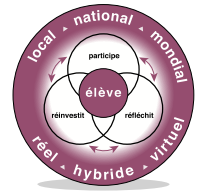
Certains employeurs ne connaissent peut-être pas l'éducation coopérative, donc sois prête ou prêt à répondre à :

- Qu'est-ce que l'éducation coopérative?
  - Est-ce que ton école ou ton conseil scolaire possède un guide pour les employeurs que tu pourrais nous remettre?
- Horaire du stage
  - Sois aussi précise ou précis que possible (p. ex., septembre à janvier, lundi au vendredi, 12h à 15h) ou informe l'employeur de la flexibilité de l'horaire (p. ex., mon horaire de stage n'est pas encore déterminé, je pourrais être disponible le matin ou l'après-midi en fonction de ce qui convient le mieux à votre lieu de travail).
- Expérience virtuelle ou hybride : bien que de nombreux lieux de travail ont des employés qui travaillent à domicile, le fait qu'un élève qui participe à l'éducation coopération travaille à distance peut être nouveau pour eux.
  - Demande à l'employeur si le travail à distance est une possibilité et propose des idées sur les types de tâches que tu pourrais effectuer en travaillant à distance.

### 3. Ton expérience

- Explique pourquoi et comment tu serais une ou un bon élève de l'éducation coopérative pour leur milieu de travail.
- Fais référence à tes intérêts ciblés au #1.

#### 4. Remercie l'employeur et identifie clairement la prochaine étape



- « Merci de m'avoir accordé votre temps ce matin, je vais vous envoyer une copie de mon curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'accompagnement à ([employeur@courriel.com](mailto:employeur@courriel.com)). »
- « Merci de m'avoir accordé votre temps. J'ai hâte de vous mettre en contact avec mon enseignante ou enseignant de l'éducation coopérative (insérer le nom) qui communiquera avec vous. »

## TRAVAILLER À DISTANCE

Travailler à distance signifie naviguer en même temps dans plusieurs environnements virtuels différents et apprendre à communiquer avec différentes personnes, dans différents rôles, sur différentes plateformes. Considère ces questions et entame une discussion avec ton enseignante ou enseignant de l'éducation coopérative et ton employeur alors que tu te prépares pour ton stage.

### 1. Où vas-tu travailler?

- À la maison ou à l'école?
- Quel endroit, chez toi ou à l'école, t'offrira peu de distractions et un espace de travail approprié?

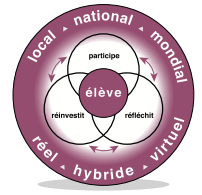
### 2. Comment vas-tu communiquer avec ton superviseur et tes collègues?

- À qui peux-tu demander de l'aide?
- Quelle est la meilleure façon de communiquer à distance avec ton superviseur et tes collègues?
- À quelle fréquence vas-tu communiquer avec ton superviseur? Qui sera responsable d'initier la communication?

### 3. Comment vas-tu entrer en contact avec ton enseignante ou ton enseignant de l'éducation coopérative?

- Comment vas-tu rejoindre ton enseignante ou ton enseignant de l'éducation coopérative pour lui poser tes questions ou discuter de tes préoccupations?
- Comment vas-tu rendre compte de tes heures et soumettre tes travaux? À quelle fréquence?
- Comment les rencontres de suivi seront-elles organisées avec ton superviseur et ton enseignante ou ton enseignant de l'éducation coopérative?

#### 4. De quelle technologie as-tu besoin?

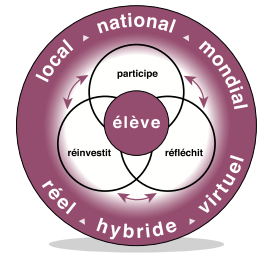


- Comment vas-tu accéder à la technologie dont tu auras besoin?
- As-tu besoin d'une formation sur cette technologie? Comment vas-tu recevoir cette formation?
- À qui demandes-tu de l'aide ou du soutien technique?
- Est-ce que l'employeur a un code de conduite pour l'utilisation des technologies? L'école?

#### 5. Comment agir professionnellement et répondre aux attentes du monde du travail?

- Détermine tes heures de travail et ton espace de travail. Sois cohérente ou cohérent avec tes disponibilités.
- Crée un espace de travail qui t'offre la possibilité d'être privée ou privé et avoir peu de distractions.
- Habille-toi de façon appropriée pour ton lieu de travail (ne porte pas de pyjama).
- Pour les appels vidéo ou les conférences téléphoniques :
  - Sois à l'heure (ou quelques minutes en avance).
  - Active la vidéo (le cas échéant).
  - Mets le microphone en sourdine (le cas échéant).
  - Prépare une introduction pour les appels et les courriels.
  - Demeure concentrée ou concentré (p. ex., prendre des notes pendant un appel aide à concentrer, ne vérifie pas ton cellulaire ou tes messages textes).
- Rencontre régulièrement ton superviseur. Demande sa rétroaction et comment tu peux améliorer ton rendement.

# Qu'est-ce que l'expérience d'éducation coopérative virtuelle et hybride pour les apprenantes et les apprenants, les enseignantes et les enseignants et les employeurs?



## EXPÉRIENCE VIRTUELLE OU HYBRIDE : LISTE DE VÉRIFICATION DE L'ENSEIGNANTE ET DE L'ENSEIGNANT

### AVANT LE STAGE

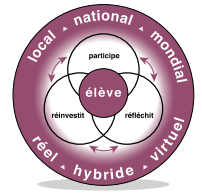
#### Accès à la technologie :

- Est-ce que l'apprenante ou l'apprenant a l'accès nécessaire à la technologie pour participer au programme? Est-ce que l'école ou le conseil scolaire peut fournir la technologie aux apprenantes et apprenants qui n'ont pas accès?

#### Choisir les outils numériques :

- Est-ce que le conseil scolaire dispose d'une liste approuvée d'outils numériques que vous et vos apprenantes et vos apprenants puissiez utiliser pendant l'expérience virtuelle ou hybride?
- Quelle plateforme numérique utiliserez-vous pour dispenser l'enseignement du domaine d'étude A du cours? Allez-vous fournir une combinaison d'instructions synchrones et asynchrones? Utiliserez-vous les salons de discussion ou la visioconférence pour l'enseignement synchrone?
- Est-ce que les apprenantes et apprenants auront besoin d'explications ou de soutien pour travailler avec les outils numériques qui seront utilisés dans le cadre du programme?
- Est-ce que les apprenantes et apprenants rencontreront leur superviseur un à un sur Zoom ou sur une plateforme de vidéoconférence similaire? Considérez ce qui suit :
  - Quelle est la politique de votre conseil scolaire concernant les apprenantes et apprenants qui se retrouvent seuls avec un superviseur dans un environnement en ligne? Vous devrez peut-être organiser toutes les réunions vidéo entre le superviseur et les apprenantes et apprenants en votre présence.
  - Vous serez peut-être appelés à donner des explications aux apprenantes et apprenants sur la manière d'utiliser la ou les plateformes de visioconférence qui seront utilisées.
  - Certains superviseurs peuvent exiger que la vidéo soit active pendant les rencontres alors que certains apprenantes et apprenants peuvent ne pas être à l'aise avec cela. Comment allez-vous faire face à cette situation?

## Éléments à considérer – Domaine d'étude A :



- Avez-vous prévu d'approfondir les éléments suivants dans l'enseignement du contenu du domaine d'étude A?
  - Communication professionnelle et appropriée en ligne;
  - Code vestimentaire et l'environnement de travail professionnel en ligne;
  - Vie privée et confidentialité;
  - Code de conduite en ligne pour les apprenantes et les apprenants;
  - Considérations de santé et de sécurité (risques ergonomiques, microtraumatismes répétés, sécurité en ligne, stress et bien-être).

## Formulaires obligatoires :

- Est-ce que votre conseil scolaire ou votre école dispose des formulaires obligatoires à remplir pour l'éducation coopérative en version numérique? Certaines apprenantes et certains apprenants n'auront pas accès à une imprimante.
- Est-ce que vos apprenantes et apprenants auront besoin d'explications sur la manière de remplir ou de présenter les formulaires par voie numérique?
- Avez-vous besoin des signatures numériques des superviseurs? Auront-ils besoin d'aide pour remplir les formulaires numériques ou peuvent-ils imprimer, signer et vous envoyer les formulaires nécessaires?
- Est-ce que des photos ou des captures d'écran des apprenantes et apprenants seront prises? Un formulaire d'autorisation signé par les apprenantes et les apprenants et les parents/tuteurs peut être nécessaire.
- Considère comment les apprenantes et apprenants communiqueront avec leur superviseur. Est-ce qu'il s'agira d'un appel téléphonique, d'un courriel, d'un « chat » ou d'une plateforme de vidéoconférence? Certains superviseurs peuvent utiliser des plateformes de visioconférence non soutenues par le conseil scolaire. Est-ce que l'école ou le conseil scolaire exigera un consentement signé pour l'utilisation de plateformes numériques non soutenues par le conseil scolaire?

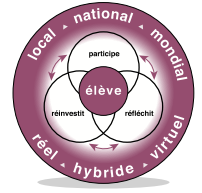
## ORGANISATION DE STAGES

### Stages trouvés par l'enseignante ou l'enseignant :

- Vérifiez si l'un de vos contacts existants serait en mesure d'offrir des tâches virtuelles et des possibilités d'apprentissage qui peuvent être réalisées à distance par les apprenantes et apprenants.
- Envisagez de contacter des partenaires avec lesquels votre école ou votre conseil scolaire travaille déjà pour offrir des occasions d'apprentissage virtuelles aux apprenantes et aux apprenants. Par exemple, certains des fournisseurs de certification de la MHS ou des conférenciers invités qui viennent dans les écoles pourraient être en mesure d'offrir des expériences virtuelles.



- Envisagez de placer plus d'une apprenante ou d'un apprenant dans un même stage. Cette situation n'est généralement pas recommandée pour les stages en personne, mais pourrait mieux fonctionner dans certains environnements virtuels. Guidés par leur superviseur, les apprenantes et apprenants peuvent travailler en groupe et collaborer à des tâches de recherche et de résolution de problèmes tout en développant les [compétences](#) nécessaires du XXI<sup>e</sup> siècle. Plusieurs apprenantes et apprenants pourraient également avoir différents projets individuels de recherche et d'enquête et des tâches liées à leurs intérêts, tout en travaillant pour le même superviseur de stage.



### Types de tâches effectuées lors d'une expérience virtuelle :

- Types de tâches que vous pouvez proposer à un employeur potentiel :

*Il faut tenir compte des questions relatives à la confidentialité et s'assurer que la formation et l'équipement peuvent être fournis avant de déterminer si les tâches sont appropriées pour les apprenantes et les apprenants.*

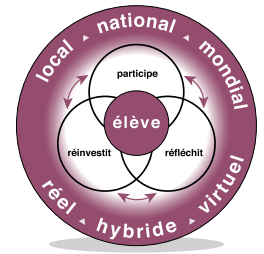
- Tâches administratives ( saisie de données, création d'affiches, de brochures et de manuels, création, audit ou mise à jour de sites Web, tenue de comptes de médias sociaux...).
- Travailler à des projets de recherche ou à des projets d'enquête liés au milieu de travail avec les instructions et le mentorat du superviseur.
- Assister en ligne à l'organisation d'événements virtuels en direct, les classes, les conférences, les camps, les activités (conseillère ou conseiller de camp virtuel, assistante ou assistant de l'enseignante ou de l'enseignant virtuel...).
- Autres tâches qui aident les apprenantes et les apprenants à développer les [compétences](#) du XXI<sup>e</sup> siècle.
- Vérifiez si une formation ou une certification en ligne peut être fournie par l'employeur dans le cadre de l'expérience en éducation coopérative.

## PENDANT LE STAGE

### Rencontres de suivi et activités d'intégration :

- Seront-elles effectuées par une combinaison de plateformes de visioconférence, d'interactions téléphoniques et de courriel?
- Est-ce que toutes les personnes impliquées sont familières et à l'aise avec l'horaire des rencontres de suivi et la technologie qui sera utilisée?

# Qu'est-ce que l'expérience d'éducation coopérative virtuelle et hybride pour les apprenantes et les apprenants, les enseignantes et les enseignants et les employeurs?



## EXPÉRIENCE VIRTUELLE OU HYBRIDE : LISTE DE VÉRIFICATION DE L'EMPLOYEUR

### QU'EST-CE QUE L'ÉDUCATION COOPÉRATIVE?

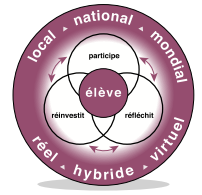
L'éducation coopérative permet aux élèves du secondaire de vivre des expériences d'apprentissage en lien avec des communautés à l'extérieur de l'école. L'expérience en éducation coopérative peut être réelle, virtuelle ou hybride :

- **réelle** : Les apprenantes et les apprenants sont physiquement sur les lieux.
- **virtuelle** : Les apprenantes et les apprenants complètent la composante communautaire du cours d'éducation coopérative à distance. Le superviseur de stage peut se trouver dans la même communauté que l'élève ou dans une autre communauté, ville, province ou pays.
- **hybride** : Les apprenantes et les apprenants complètent la composante communautaire de leur programme d'éducation coopérative en personne et en ligne. Le modèle de prestation peut changer au cours du semestre en fonction des besoins de la communauté, de l'apprenante ou de l'apprenant et de l'employeur.

#### Assurer la réussite

- Est-ce que vous vous êtes présenté virtuellement?
- Est-ce que vous avez présenté l'apprenante ou l'apprenant aux autres membres de l'équipe?
- Est-ce que vous avez fourni à l'apprenante ou à l'apprenant une visite virtuelle?
- Est-ce que l'apprenante ou l'apprenant devra-t-elle ou devra-t-il utiliser toute une série d'outils de communication et de productivité?
- Est-ce que vous pouvez assurer la formation des apprenantes et des apprenants aux plateformes et applications virtuelles?
- Est-ce que vous savez si l'ordinateur personnel de l'apprenante ou de l'apprenant est compatible avec vos programmes?
- Si l'apprenante ou l'apprenant se présente au travail en personne : [liste de contrôle COVID-19 pour les employeurs](#).

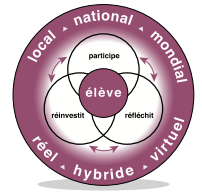
## Règles d'engagement



- Quelles sont vos attentes en matière de langage, d'habillement, d'assiduité et de temps de travail sur votre lieu de travail? Avez-vous exprimé vos attentes à l'apprenante ou à l'apprenant?
- Éthique virtuelle – quelles sont vos attentes en matière de communication et d'enregistrement des rencontres par téléphone ou sur une plateforme? Avez-vous exprimé vos attentes à l'apprenante ou à l'apprenant?
- Comment l'apprenante ou l'apprenant recevra-t-elle ou recevra-t-il les tâches qui lui seront assignées? Qui lui fournira une rétroaction?
- Exigez-vous que l'apprenante ou l'apprenant signe des formulaires? Envisagez-vous que l'apprenante ou l'apprenant rédige un « accord sur la formation virtuelle » ou au moins être une collaboratrice ou un collaborateur?
- Quelle est la formation en matière de santé et de sécurité requise pour vos employés? Une formation supplémentaire ou différente serait-elle nécessaire pour une apprenante ou un apprenant qui travaille à distance?
- Si l'apprenante ou l'apprenant se présente au travail en personne : lui avez-vous fourni les tests COVID-19, les directives et les mesures de distanciation sociale pour votre lieu de travail particulier?

## De « survivre » à « évoluer »

- Est-ce que l'apprenante ou l'apprenant a au moins une personne contact avec laquelle elle ou il se sentirait à l'aise de demander de l'aide?
- Est-ce que vous avez identifié, avec l'apprenante ou l'apprenant, des objectifs à court/moyen/long terme pour l'expérience virtuelle dans le plan d'apprentissage en éducation coopérative?
- Quelles sont les possibilités de réflexion et de révision de leurs objectifs pour les apprenantes et les apprenants?
- Qui vérifiera que l'apprenante ou l'apprenant est bien engagée ou engagé? Quel est le bien-être de l'apprenante ou l'apprenant?
- Comment allez-vous stimuler l'engagement et surveiller la productivité?
- Envisageriez-vous que l'apprenante ou que l'apprenant fasse partie du comité de santé mentale et de bien-être, ou qu'elle ou il propose des possibilités à vos employés?
- Êtes-vous en mesure d'offrir à l'apprenante ou à l'apprenant des occasions d'apprentissage du XXI<sup>e</sup> siècle?



## Les compétences du 21<sup>e</sup> siècle



**Nous vous invitons à cliquer sur les compétences afin de prendre connaissance de ressources intéressantes.**